

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 77 (1951)  
**Heft:** 11

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

**Abonnements :**  
Suisse : 1 an, 24 francs  
Etranger : 28 francs  
Pour sociétaires :  
Suisse : 1 an, 20 francs  
Etranger : 25 francs  
Pour les abonnements  
s'adresser à :  
**Administration**  
du « Bulletin technique  
de la Suisse romande »,  
Case postale Riponne 21,  
Lausanne  
Compte de chèques pos-  
taux II. 5775, à Lausanne  
Prix du numéro : Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitiaux, architecte, à Lausanne ; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye, professeur ; E. Lateltin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. L. Archinard, ingénieur ; Cl. Grosgrin, architecte ; E. Martin, architecte ; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; C. Furter, ingénieur ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitiaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

## Tarif des annonces

Le millimètre  
(larg. 47 mm) 20 cts  
Réclames : 60 cts le mm  
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces  
répétées

Annonces Suisses S.A.



5, Rue Centrale Tél. 22 33 26  
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Concours pour l'étude des plans d'un bâtiment scolaire, à Renens (Vaud).* — LES CONGRÈS : *Association suisse pour l'aménagement des eaux.* — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

## CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BÂTIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

### Extrait du règlement

En septembre 1950, la Municipalité de Renens ouvrait un concours d'architecture pour l'étude d'un bâtiment scolaire à édifier sur le terrain d'« En Saugiaz ».

Étaient admis à concourir : les architectes vaudois quelle que soit leur résidence, les architectes suisses ayant leur domicile professionnel principal dans le canton depuis un an au moins.

Une somme de 15 000 fr. était mise à la disposition du jury pour être répartie entre cinq ou six prix.

Les concurrents devaient s'attacher spécialement au côté économique de leur composition, sans compromettre pour cela le caractère et l'aspect de l'ensemble.

Le projet devait pouvoir être réalisé en deux étapes, éventuellement trois, pour la construction de la salle de gymnastique en une étape intermédiaire, de telle façon que l'exécution de l'une d'entre elles ne gêne pas celle qui serait achevée.

Le bâtiment devait comporter notamment 22 classes (dont 14 en première étape) de 36 élèves.

### Extrait du rapport du jury

Le jury chargé d'examiner les projets s'est réuni les 26 février, 2 et 6 mars 1951 dans les locaux de la salle paroissiale de Chavannes-Renens.

Il était composé de MM. A. Ruedi, syndic de Renens ; A. André, architecte à Morges ; E. Béboux, architecte à Lausanne, président ; W. Bieri, municipal ; Ch. Magnenat, municipal ; M. Maillard, architecte à Lausanne ; M. Monney-

ron, architecte de la ville de Lausanne ; R. Savoy, municipal ; J. Tschumi, professeur, architecte à Lausanne.

Suppléants : MM. H. Crot, municipal ; Ch. Serex, architecte à Morges.

Le jury constate que cinquante-deux projets ont été reçus, tous dans le délai et conformes, à une exception près, aux prescriptions générales du programme.

Un projet n'est pas admis au jugement ; l'auteur a présenté un projet incomplet ne tenant pas compte de la deuxième étape demandée au programme.

Après un examen général des projets, le jury procède à un premier tour d'élimination, au cours duquel sont écartés, pour insuffisance manifeste ou défauts graves, neuf projets.

Pour des raisons analogues à celles mentionnées dans le premier tour, le jury élimine au deuxième tour dix-huit projets.

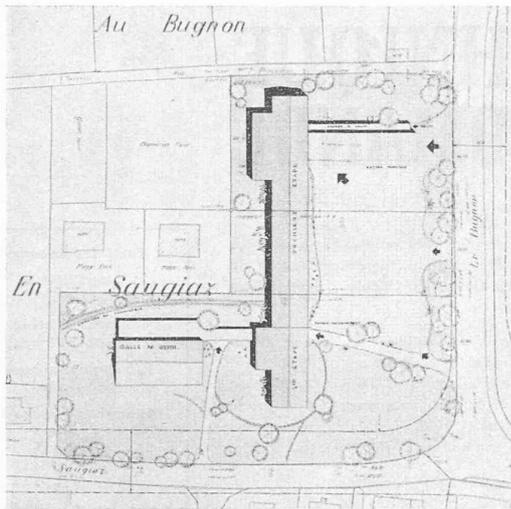
L'examen méthodique des vingt-quatre projets restants conduit le jury à éliminer, dans un troisième tour, seize projets qui témoignent d'un manque de compréhension de certaines exigences du programme, ou de qualités insuffisantes, tout en étant mieux étudiés et présentant certaines qualités.

Le jury procède ensuite à un examen analytique complet des huit projets restants et rédige une critique détaillée faite pour chacun d'eux.

Sont écartés ensuite, dans un dernier tour, malgré certaines qualités, deux projets.

Le classement définitif, comprenant six projets restant en liste, est établi comme suit : 1<sup>er</sup> prix : projet n° 49, devise n° 35207, 4500 fr. ; 2<sup>e</sup> prix : projet n° 13, devise n° 21789, 3000 fr. ; 3<sup>e</sup> prix : projet n° 51, devise n° 35217, 2200 fr. ; 4<sup>e</sup> prix : projet n° 29, devise n° 12358, 2000 fr. ; 5<sup>e</sup> prix

(Voir suite page 156)



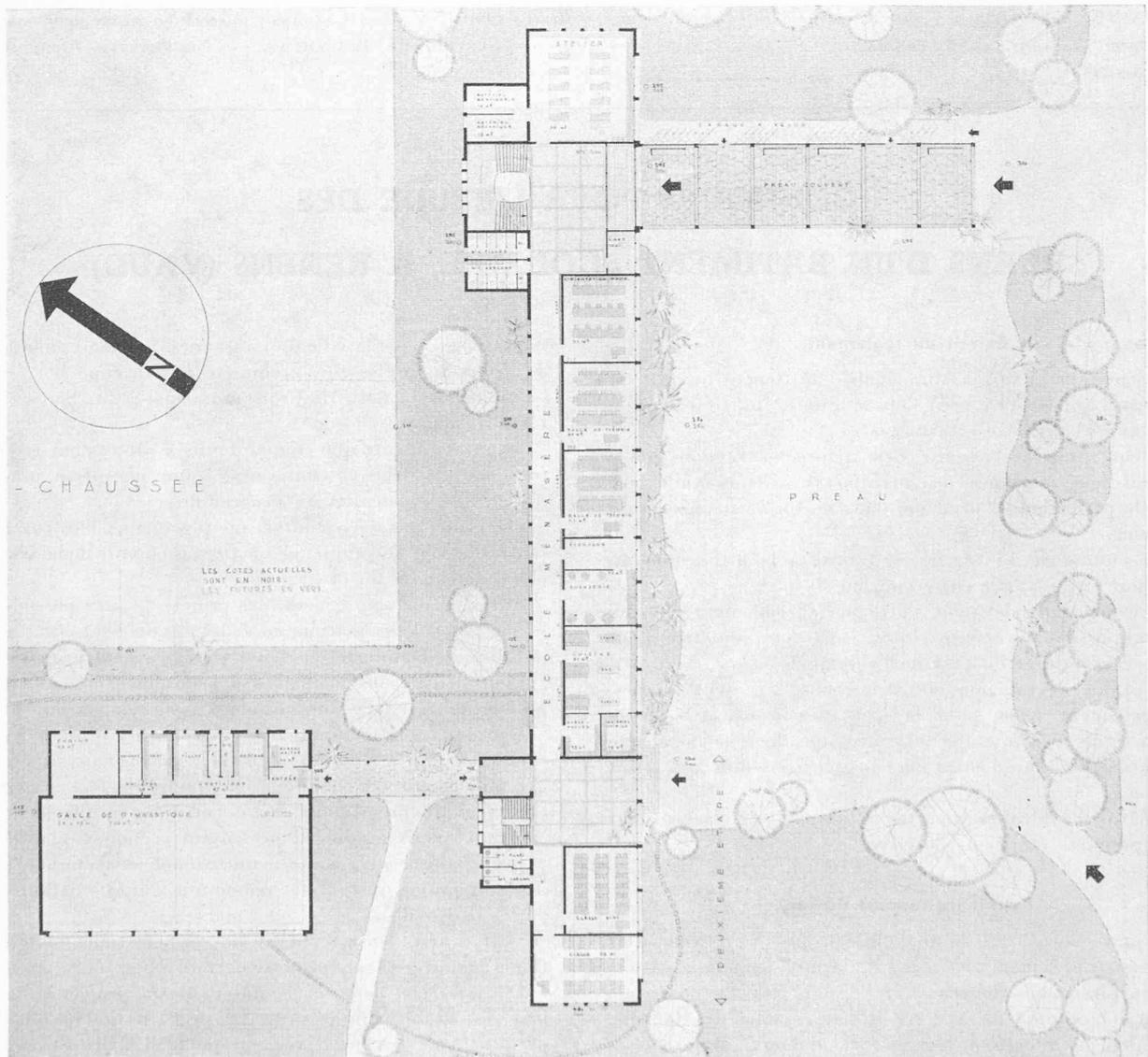
Situation. — Echelle 1 : 2000.

### CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

1<sup>er</sup> prix, projet « 35 207 », M. F. Gilliard, architecte, à Lausanne

#### Jugement du jury :

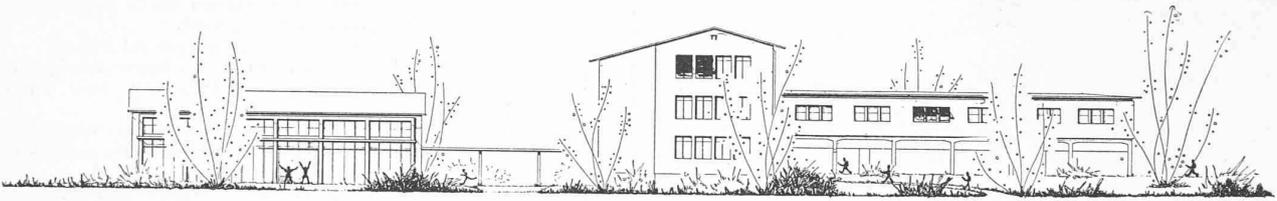
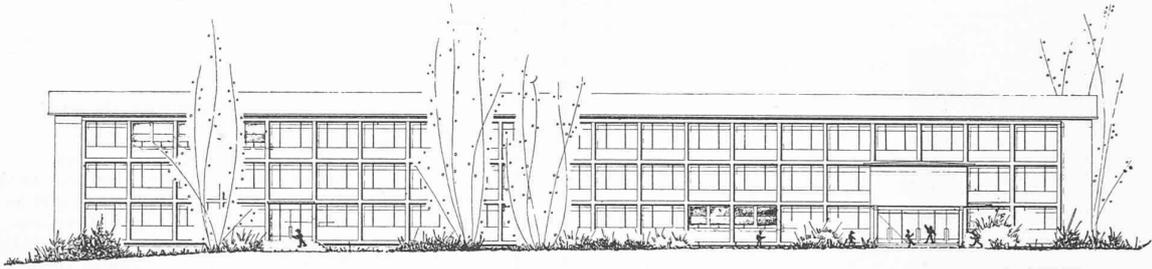
Bonne implantation générale. Bons accès.  
Les étapes sont bien définies et de réalisation facile.  
Bonne distribution des locaux. Les classes sont bien orientées et de bonnes dimensions.  
L'enseignement professionnel est bien groupé.  
La liaison entre le corps principal, par passage couvert, avec la salle de gymnastique, est bien comprise.  
Cette dernière est bien orientée.  
Le cube est intéressant, mais les hauteurs d'étage sont un peu faibles.  
L'architecture n'a pas les mêmes qualités que le plan.



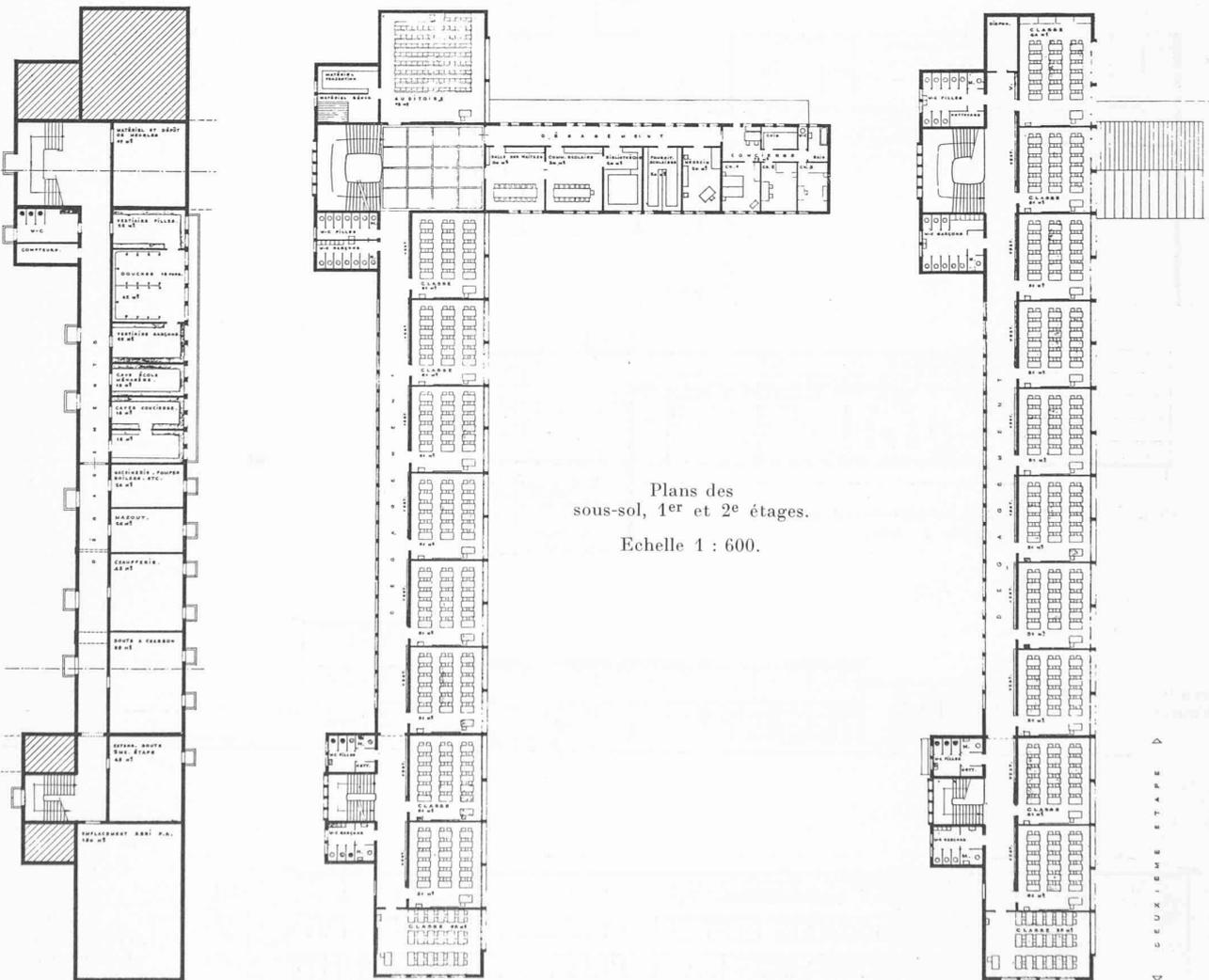
Plan du rez-de-chaussée. — Echelle 1 : 600.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

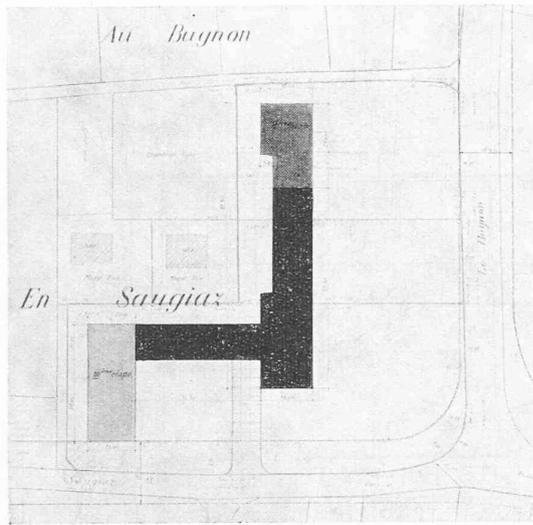
1<sup>er</sup> prix, projet « 35 207 », M. F. Gilliard, architecte, à Lausanne



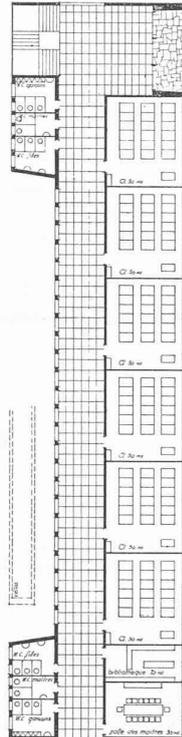
Façades sud-ouest et sud-est. — Echelle 1 : 600.



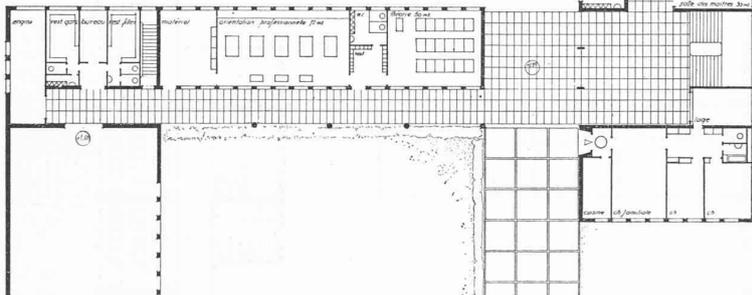
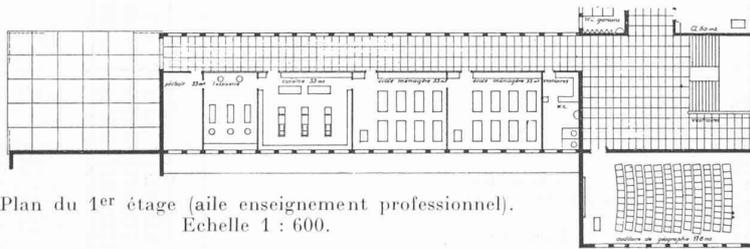
## CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)



Situation. — Echelle 1 : 2000.



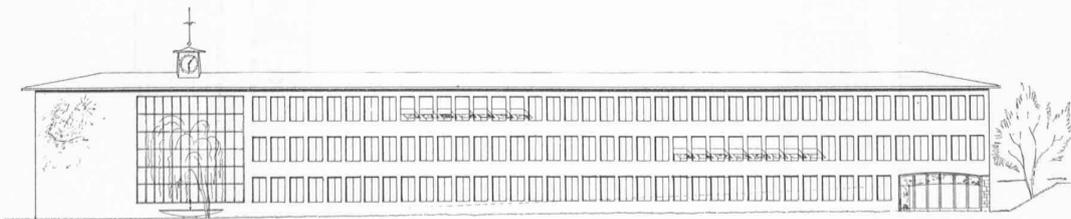
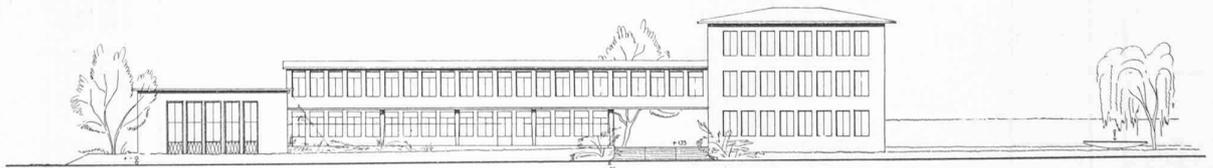
Plan du rez-de-chaussée. — Echelle 1 : 600.

Plan du 1<sup>er</sup> étage (aile enseignement professionnel).  
Echelle 1 : 600.

2<sup>e</sup> prix, projet « 21 789 »,  
M. R. Baillif, architecte, à Renens

## Jugement du jury :

Bonne implantation générale.  
L'étude des aménagements extérieurs est trop sommaire ; le parti adopté nécessiterait des terrassements trop importants.  
L'entrée du collège est bien définie, mais il n'est pas prévu d'entrée secondaire sur la rue du Bugnon.  
L'accès dès les classes de la première étape aux préaux est trop long.  
La réalisation par étapes est bonne.  
Bonne distribution des locaux quoique l'appartement du concierge soit trop en évidence.  
Les corridors des classes sont trop larges.  
Les locaux de l'enseignement professionnel sont bien groupés.  
Cube assez élevé, malgré abri P. A. trop petit.  
Bonne architecture, façades plaisantes et bien proportionnées.

Façade  
sud-ouest.Façade sud-est.  
Echelle 1 : 600

## CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

3<sup>e</sup> prix, projet « 35 217 »,

M. Marc Piccard, architecte, à Lausanne

Jugement du jury :

Bonne implantation générale. Préaux spacieux. Bonne réalisation par étapes.

Bonne solution pour les vestiaires.  
Mauvaise orientation pour les classes de l'orientation professionnelle. Fenêtres de l'enseignement professionnel sous galerie.

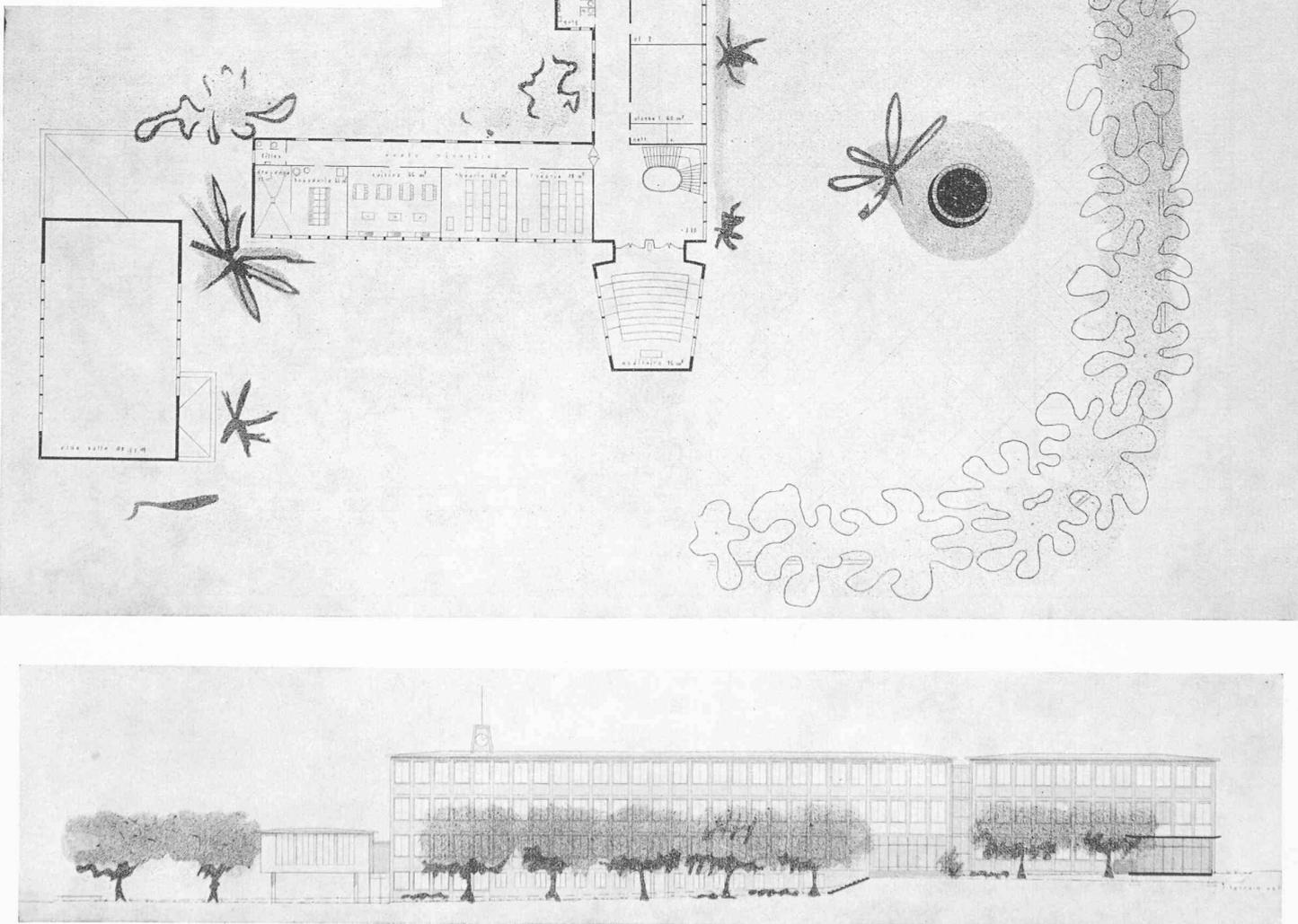
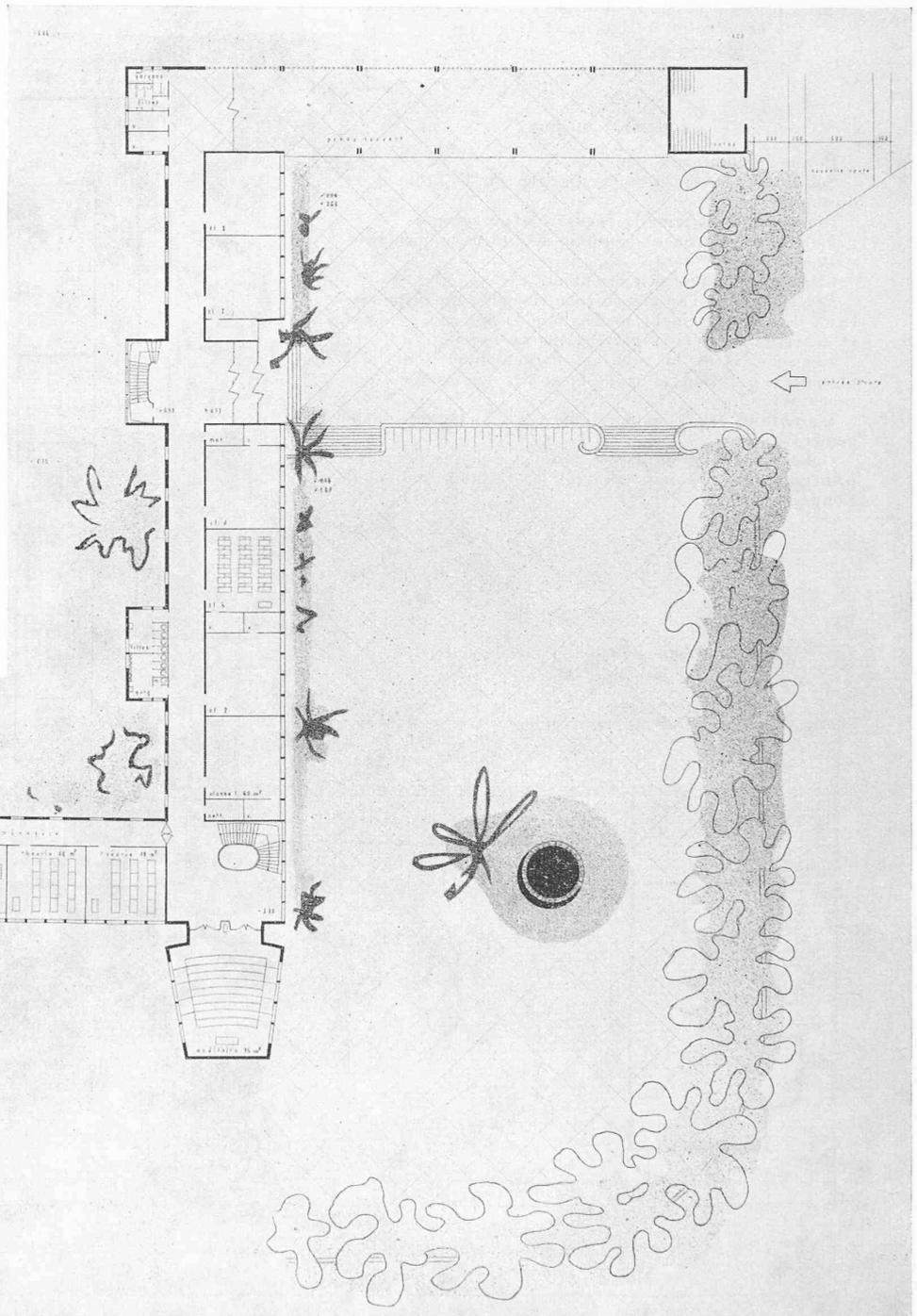
Une construction détachée du bâtiment principal, pour l'auditoire, ne se justifie pas.

L'escalier de la première étape est compliqué. L'escalier nord, compris dans la première étape, est superflu mais nécessaire pour le projet tel qu'il est conçu.

L'entrée du garage à vélos est mal placée.

Cube élevé. Bonne architecture.

Plan du rez-de-chaussée supérieur  
et façade sud-est.  
Echelle 1 : 600.



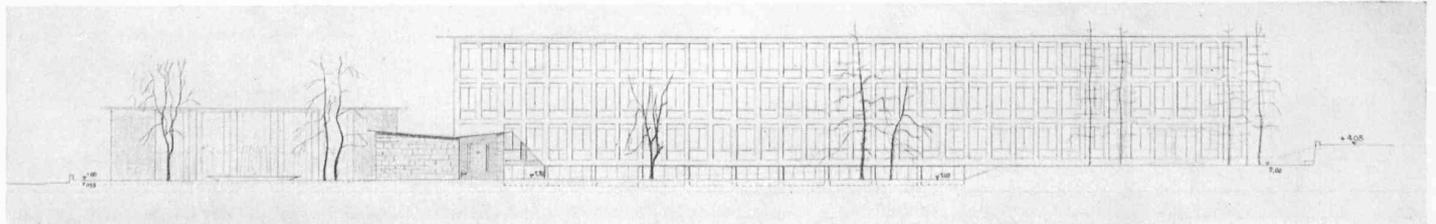
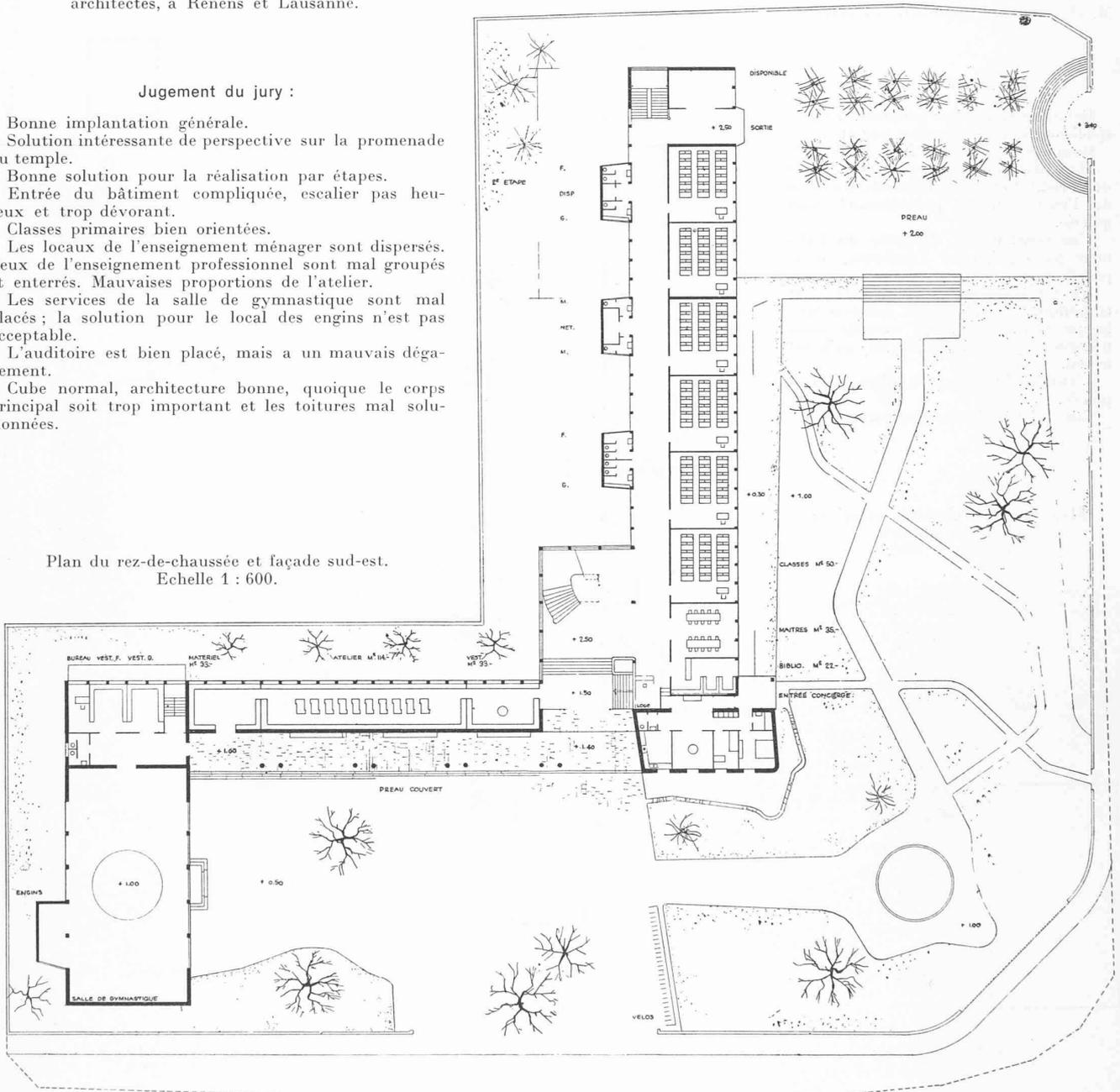
CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

4<sup>e</sup> prix, projet « 12 358 », MM. A. Pahud et I. Ferrari, architectes, à Renens et Lausanne.

Jugement du jury :

Bonne implantation générale.  
 Solution intéressante de perspective sur la promenade du temple.  
 Bonne solution pour la réalisation par étapes.  
 Entrée du bâtiment compliquée, escalier pas heureux et trop dévorant.  
 Classes primaires bien orientées.  
 Les locaux de l'enseignement ménager sont dispersés.  
 Ceux de l'enseignement professionnel sont mal groupés et enterrés. Mauvaises proportions de l'atelier.  
 Les services de la salle de gymnastique sont mal placés ; la solution pour le local des engins n'est pas acceptable.  
 L'auditoire est bien placé, mais a un mauvais dégagement.  
 Cube normal, architecture bonne, quoique le corps principal soit trop important et les toitures mal solutionnées.

Plan du rez-de-chaussée et façade sud-est.  
 Echelle 1 : 600.



CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

5<sup>e</sup> prix, projet « 20 389 », MM. W. Vetter et J.-P. Vouga, architectes, à Lausanne

Jugement du jury :

Bonne implantation générale. Bons accès.

Le bâtiment de la deuxième étape est trop rapproché de la rue. Le raccordement en première étape n'est pas heureux.

Bonne distribution des locaux.

L'appartement du concierge est mal relié au collège.

Les marches d'escalier tournantes ne peuvent être admises.

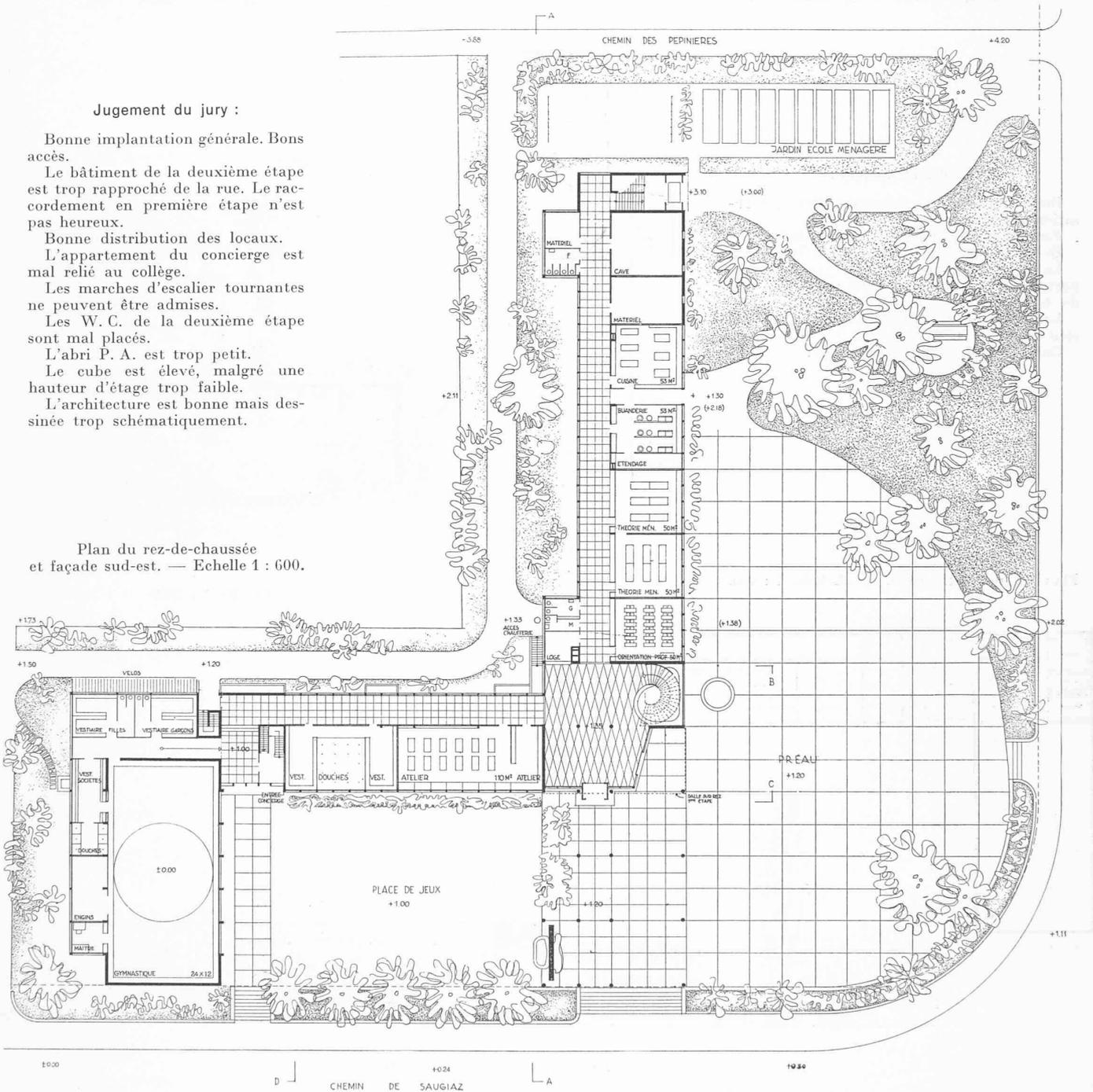
Les W. C. de la deuxième étape sont mal placés.

L'abri P. A. est trop petit.

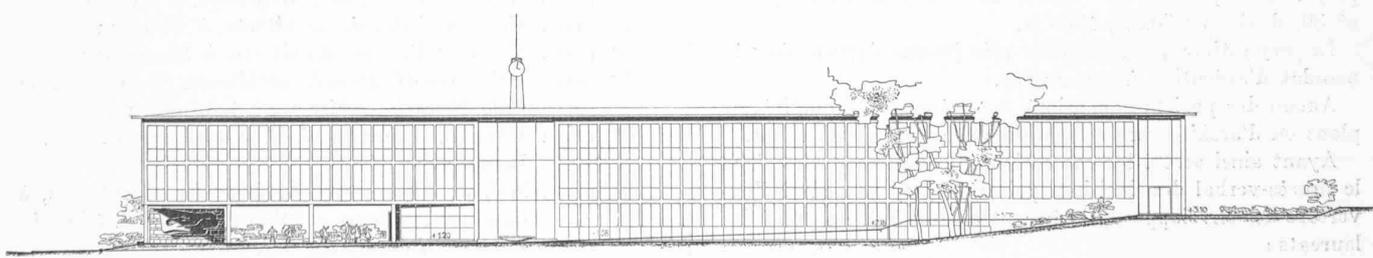
Le cube est élevé, malgré une hauteur d'étage trop faible.

L'architecture est bonne mais dessinée trop schématiquement.

Plan du rez-de-chaussée et façade sud-est. — Echelle 1 : 600.



LE BUGHON



## CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN BATIMENT SCOLAIRE, A RENENS (VAUD)

6<sup>e</sup> prix, projet « 50 146 »,  
 MM. J. Favarger et B. Murisier, architectes, à Lausanne. Collaborateurs : MM. Chauvis, Bühler, Giuliani, Unkauf, Capt.

## Jugement du jury :

Bonne implantation générale. Bonne réalisation par étapes.

Entrées mal solutionnées et mal définies.

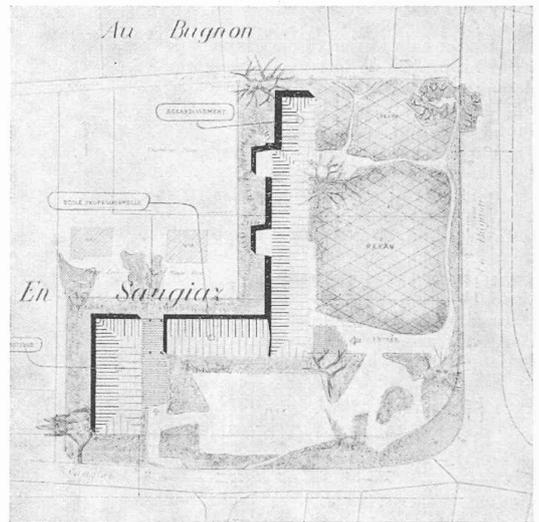
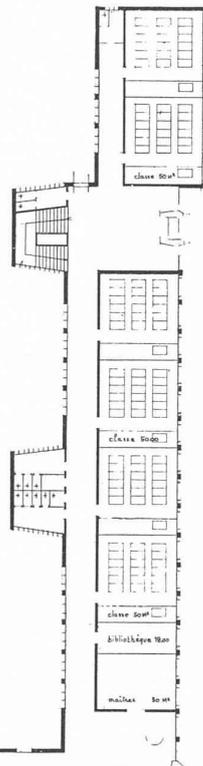
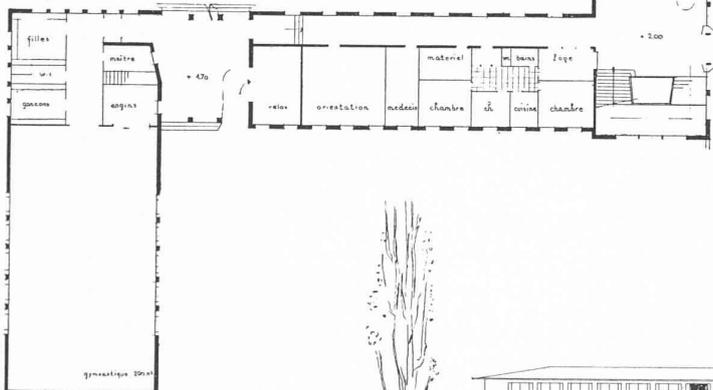
Bonne distribution et orientation des locaux.

La cage d'escalier principale est trop importante et placée au meilleur emplacement du terrain.

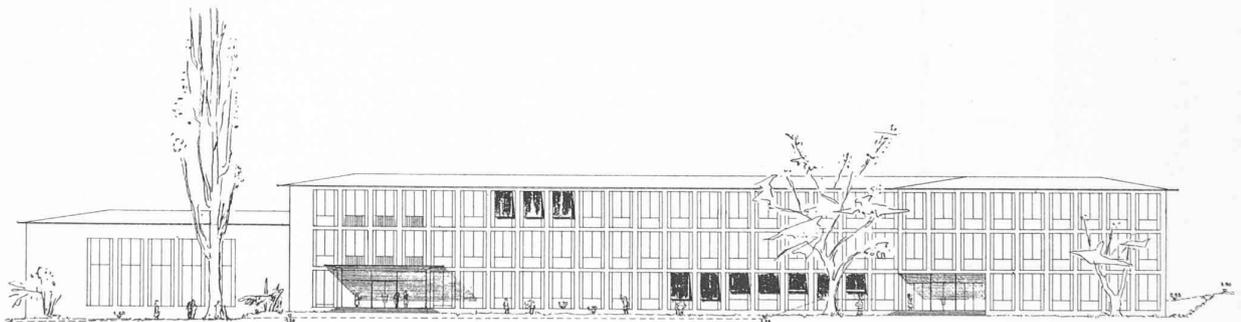
Les services de la salle de gymnastique sont compliqués.

Cube normal, bonne architecture.

Plan du rez-de-chaussée. — Echelle 1 : 600.



Situation. — Echelle 1 : 2000.



Façade principale. — Echelle 1 : 600.

projet n° 50, devise n° 20389, 1800 fr. ; 6<sup>e</sup> prix : projet n° 30, devise n° 50146, 1500 fr.

Le jury estime que le premier prix justifie l'attribution du mandat d'exécution à son auteur.

Aucun des projets non primés ne présente des qualités de plans ou d'architecture suffisantes pour justifier un achat.

Ayant ainsi arrêté les conclusions de son rapport et signé le procès-verbal des décisions prises, le jury procède à l'ouverture des enveloppes qui révèlent comme suit les noms des lauréats :

- 1<sup>er</sup> prix : M. Frédéric Gilliard, architecte, à Lausanne ;
- 2<sup>e</sup> prix : M. Roland Baillif, architecte, à Renens ;
- 3<sup>e</sup> prix : M. Marc Piccard, architecte, à Lausanne ;
- 4<sup>e</sup> prix : MM. Arnold Pahud, architecte, à Renens, et Italo Ferrari, architecte, à Lausanne ;
- 5<sup>e</sup> prix : MM. W. Vetter et J.-P. Vouga, architectes, à Lausanne ;
- 6<sup>e</sup> prix : MM. J. Favarger et B. Murisier, architectes, à Lausanne, et leurs collaborateurs : MM. Chauvis, Bühler, Giuliani, Unkauf, Capt.